

Question présentée par le député :

M. Alberto Velasco

Date de dépôt : 21 juin 2018

Question écrite urgente

Jusqu'à quand les habitants de Bernex devront-ils se boucher le nez ?

Le 20 mars 2018, la Tribune de Genève publiait un article avec l'intitulé suivant « Bernex ne devra plus se boucher le nez ». La raison en était que l'installation de compostage du centre de récupération de déchets organiques de Châtillon, eu égard au million investis par les SIG, n'allait plus molester les habitants des alentours par le dégagement des odeurs.

Malgré l'espoir que cet article a suscité parmi les habitants de cette commune ainsi que de celle de Confignon, il se trouve que les nuisances olfactives persistent au point que les propriétaires et locataires de logements doivent fermer leurs fenêtres pendant l'été, car ces odeurs nauséabondes sont récurrentes hebdomadairement voire parfois jour et nuit.

Il est vrai que les SIG, par courrier, reconnaissent ces désagréments en présentant leurs excuses et en indiquant que selon eux la situation était revenue à la normale depuis le 1^{er} juin.

Or, selon les habitants, le désagrément subsiste, au point qu'ils n'ont plus confiance dans les dires des autorités !

Mes questions sont les suivantes :

- *Jusqu'à quand les habitants devront-ils subir des désagréments qui les empêchent de jouir pleinement de leurs logements ?*
- *Quels sont les moyens prévus par les SIG pour mettre fin à ces désagréments ?*
- *Considérant que c'est aussi une question de santé publique pour les habitants et les employés, quand sera effectuée une étude objective, aux heures critiques des émanations, afin d'évaluer les risques pour la santé et les désagréments ?*